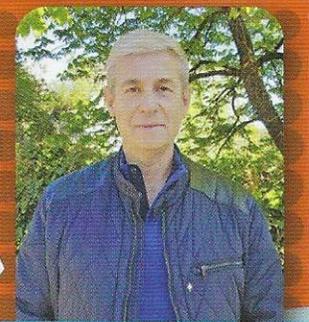


La Vie Lecelloise

« Bien vivre ensemble à Lecelles »



Bulletin Municipal N°23 - Avril 2019



Chers Lecelloises, chers Lecellois,

Le vote d'un budget est toujours un moment important coïncidant avec l'arrivée tant attendue du printemps. Cette année encore, je tiens à le souligner, notre budget a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal. La construction de ce budget aura été le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des services municipaux et des élus.

Nous restons dans la logique de recherche constante d'un développement harmonieux de notre commune.

Maîtriser les coûts de fonctionnement pour maintenir et développer nos investissements, maintenir la plus grande qualité de nos services au public, veiller au juste équilibre entre préservation de l'environnement et du cadre de vie, tout en accompagnant au mieux l'arrivée de nouveaux habitants, tel est le cadre dans lequel nous orientons notre budget 2019.

Pourtant, dans un contexte qui reste difficile et exigeant, nous avons fait le choix pour la 5^{ème} année consécutive de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Dans cette logique de gestion budgétaire responsable, la priorité de notre budget est portée sur l'investissement, notamment

- **La rue de la Perdrix** sera réaménagée entièrement ; les travaux seront programmés cet été.
- Dès Avril, **les travaux de modification de l'école du centre** pour la création et l'ouverture d'une 10^{ème} classe pour la rentrée de Septembre 2019.
- Un **city parc** sera installé très prochainement derrière l'espace de jeux ainsi qu'un parcours de santé avec le concours du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Scarpe (SIVS).

Lecelles ne restera pas en marge de l'**évolution numérique**, ô combien primordiale de nos jours, car **la fibre** arrive à grands pas et tout devrait être opérationnel au début de l'été. Vous le savez, c'est une volonté sur laquelle je m'étais engagé.

Enfin, dernier petit point relatif à l'**aménagement du territoire** : comme vous avez pu le constater, les dernières pluies récentes qui ont été très abondantes ont été retenues efficacement par la Zone d'Extension des Crues rue neuve, ce qui a permis d'éviter les inondations de 2016. Et nous continuons le travail avec le Syndicat Mixte de l'Aménagement Hydraulique (SMAH) pour mettre en place les 3 autres bassins avec le concours de nos amis Belges.

Un beau printemps à tous !
Toute mon amitié,

Jean-Claude MESSAGER
Votre Maire

Les Travaux du Presbytère

Les travaux de rénovation continuent à l'intérieur du presbytère : les sols ont été réalisés ; les travaux d'électricité et des cloisons se poursuivent. Le projet d'installation d'un restaurant bistrannique présenté et porté par M. Romain VIENNE, a été retenu suite à la réunion de conseil municipal de Février dernier. L'ouverture sera prévue normalement cet été.



Installation de la fibre pour l'accès à Internet :

Les travaux continuent et si tout se déroule comme prévu, pour fin Juin la fibre devrait être installée partout dans le village (95% du territoire couvert). Deux armoires numériques sont installées route de Tournai et route de Roubaix. Une réunion d'information avec la société Axione aura lieu prochainement et vous en serez informés.

Un numéro vert est mis à disposition :

0800 159 162



Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Tournai :

Nous restons dans l'attente de la confirmation de l'installation d'un radar fixe qui viendra compléter le dispositif. Les chicanees installées en début d'année ont permis de réduire considérablement la vitesse ce qui est très positif pour la sécurité. Des passages piétons ont également été implantés.



Implantation de la gendarmerie

(route de Roubaix à la sortie de Lecelles en direction de Rumezies) :

Le projet avance et l'architecte a été retenu : le permis de construire sera déposé courant avril 2019.



Nettoyage du cimetière :

Une nouvelle demi-journée est proposée aux bénévoles : elle aura lieu le 24 avril après midi. Merci à toutes les personnes intéressées et disponibles de se faire connaître en mairie.

MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la Municipalité organise le concours des maisons fleuries afin d'encourager toutes et tous à contribuer au fleurissement de notre commune. Vous pouvez vous inscrire dès à présent en Mairie. Nous remercions par avance tous les participants.



VOTE DU BUDGET

Le 2 Avril dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour voter le budget 2019.

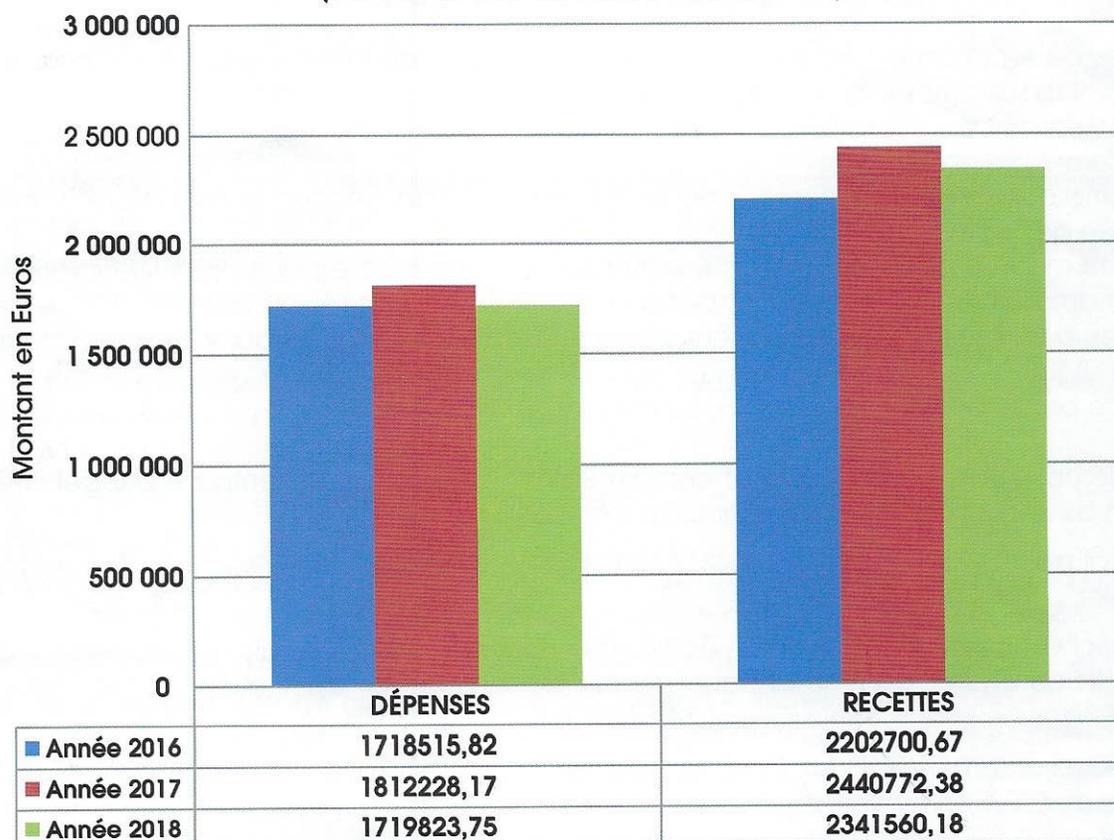
Nous pouvons nous satisfaire, pour la 5^{ème} année consécutive, de l'approbation à l'unanimité de la totalité de ce budget (compte de gestion 2018, compte administratif 2018, affectation du compte administratif, tarifs communaux, financement des associations, dotations scolaires, taux d'imposition des 3 taxes communales et budget primitif 2019).

Nous restons dans notre objectif initial : la maîtrise des charges pour favoriser l'investissement et le développement des projets collectifs.

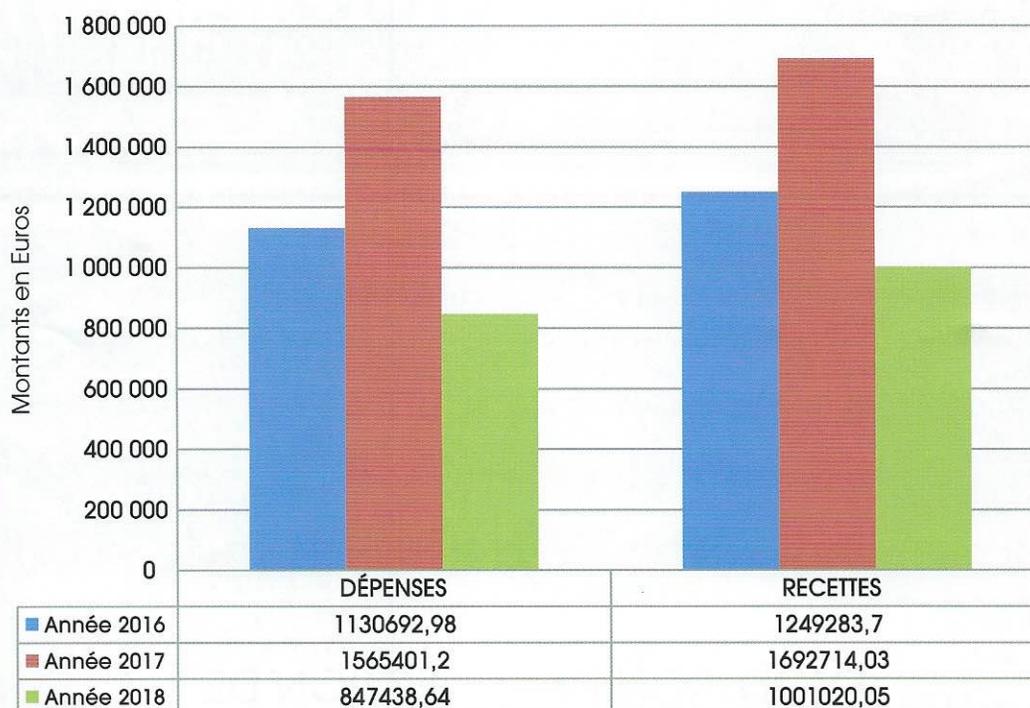
BILAN BUDGET 2018.

EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT / Compte Administratif 2018

(En résultats cumulés avec reports)



ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT / Compte Administratif 2018 *(En résultats cumulés avec reports)*



BILAN BUDGET 2019

Les économies de fonctionnement réalisées depuis l'installation de notre équipe municipale auront permis d'inscrire les projets suivants sur le nouveau budget :

- 250000 € provisionnés pour la rénovation de la rue de la Perdrix. Cette rue sera réaménagée entièrement. Les travaux seront programmés cet été.
- Dès Avril, les travaux de modification de l'école du centre pour la création et l'ouverture d'une 10^{ème} classe pour la rentrée de Septembre 2019.
- 8232 € pour la mise en place dès Avril d'un chantier d'insertion en espaces verts pour renforcer l'équipe technique et améliorer d'autant plus l'embellissement et le cadre de vie du village,
- Un city parc sera installé très prochainement derrière l'espace de jeux ainsi qu'un parcours de santé avec le concours du SIVS.
- L'achat d'une brosse de rue pour les services techniques afin d'améliorer la propreté des rues.

Pour la cinquième année consécutive, et conformément à nos engagements, ce budget a été bâti sans augmentation de la part communale des impôts locaux.

Le budget total pour 2019 se porte à 3404317.66 € sur l'ensemble des deux sections de fonctionnement et d'investissement.

Enfin, ayant affiché « le bien vivre ensemble à Lecelles », nous attachons toujours une importance à la cohésion sociale et participons ainsi, comme chaque année, au soutien des associations locales. Elles contribuent toujours à la vie dans le village et nous les en remercions.

Ce soutien se verra rehaussé, pour 2019, au titre de la compensation de la disparition de l'enveloppe parlementaire, de 200 € en moyenne pour l'ensemble des associations Lecelloises.